le franco albertain

Mercredi le 2 avril Volume 8 Numéro 18

15 cents

Les conservateurs ont balayé la province

EDMONTON (GL) - Les Albertains ont toujours manifesté dans le passé qu'ils aiment les gouvernements majoritaires. Ils l'ont prouvé de nouveau - et sans équivoque - mercredi soir dernier, alors qu'ils ont reporté M. Lougheed au pouvoir avec une majorité de 69 sièges sur 75, ce qui est supérieur aux prévisions les plus optimistes qu'on avait avancées avant les élections.

Le Crédit social a payé la note

Ce sont les Créditistes qui ont payé la note de cet éclatant succès, en abandonnant 20 des 24 sièges qu'ils s'étaient assurés aux élections de 1971. Si le leader parlementaire, M. Bob Clarke a été réélu dans sa circonscription, le chef Werner Schmidt, en revanche, a perdu de nouveau, ce qui laisse prévoir, somme toute, que le Crédit social est bel et bien fini en Alberta.

Les Néo-démocrates se sont maintenus

Les Néo-démocrates, pour leur part ont maintenu leur position, du moins en ce qui concerne le pourcentage de votes et leur représentativité au Parlement albertain. Seul leur chef, M. Grant Notley a été élu (et de justesse), et la population a maintenu environ 12 pour 100 de ses votes au N.P.D.

Peu de consolation aux Libéraux

Quant aux Libéraux, leur seule consolation aura été d'avoir obtenu 5 pour 100 des votes comparativement à 1 pour 100 en 1971, mais aucun de leurs candidats n'a été élu, pas même le chef Nick Taylor.



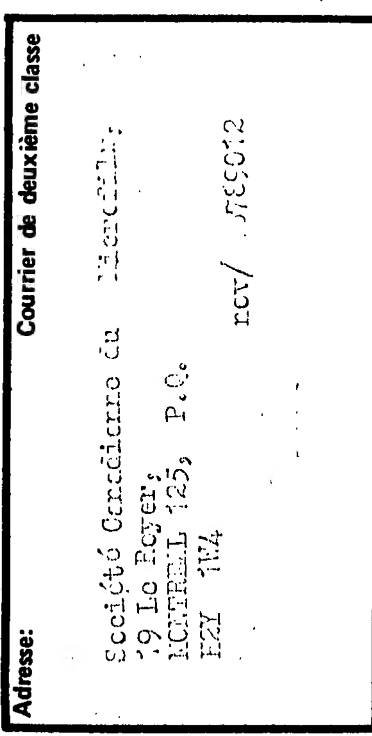
Gordon Taylor: pas de surprise

L'élection de M. Gordon Taylor, dans la circonscription de Drumheller n'aura surpris personne. Le doyen du parlement albertain avait quitté la bannière crédidiste au début même des élections pour se présenter comme indépendant. Il n'a éprouvé aucune difficulté à reprendre son siège.

Le mandat est clair!

M. Lougheed avait demandé à la population un mandat clair pour aller négocier à Ottawa le prix de l'huile albertaine. Il a maintenant son mandat, et l'on peut s'attendre à ce qu'une lutte serrée se livre prochainement entre la province d'Alberta et le gouvernement central.

M. Lougheed doit, en effet, se rendre à Ottawa à la mi-avril. Durant la campagne, il s'est constamment abstenu de dire quel prix pour lui serait raisonnable pour un baril d'huile. Il ne s'est pas prononcé davantage à l'issue des élections. Ce qui semble certain, c'est qu'il y aura augmentation et, comme le faisait remarquer un commentateur mercredi soir dernier, les Albertains, peut-être sans le savoir, se sont voté une augmentation du prix de leur essence et ils auront l'occasion de s'en souvenir toutes les fois qu'ils iront faire le plein à une station-service...



N'oublions pas le rallye de St-Paul en fin de semaine

(voir page 6)

Une province active... Des responsables dynamiques... Une fin de semaine sensationnelle!

Bravo pour l'amitié qui unit entre elles les chorales des provinces de l'Alberta et de la Colombie Britannique.

Fin de semaine chantante

Choeur à Coeur 7

Bravo pour la participation nombreuse et enthousiaste. Les chorales membres de d'Alliance Chorale Alberta présentes étaient: Les Musicos de St-Paul, Les Montéchos d'Edmonton, Les Echos du Pacifique de Maillardville, Les Chantamis d'Edmonton, La Chorale du Collège Universitaire St-Jean d'Edmonton, Les Chantejoie de la région de Rivière-la-Paix et la Chorale de l'Ecole J.H. Picard d'Edmonton. Il y avait aussi trois membres individuels de l'ACA: Suzanne Dalziel d'Edmonton, Sr Laura Vaugeois du Lac La Biche, et Dr Jean-Paul Bugeaud de Bonnyville.

Bravo pour le concert Choeur à Coeur 7, fruit de plusieurs répétitions préalables et d'un travail intense la fin de semaine même. Dans la première partie du concert, chacune des sept chorales a présenté quelques pièces de son répertoire. La diversité des groupes et des choix permit de toucher à tous les genres. Dans la seconde partie, les 350 voix s'unirent en une immense chorale pour présenter au public edmontonien les 10 pièces de leur répertoire commun de cette année. Il faisait bon pour nous, les 350 participants, de nous voir diriger par 10 chefs de choeur différents. Qu'est-ce que l'avenir réserve à l'Alliance Chorale Alberta dans ce domaine? Nous en avons eu un aperçu durant cette fin de semaine. Merci aux chefs suivants: Sr Gertrude Hurteau de Falher, Evelyne Christie de Maillardville, Michelle Limoges de McLennan, Germain Fortier de Maillarville, Albert La France d'Edmonton, Michel Gervais d'Edmonton, Michel Landry d'Edmonton, Sr Thérèse Potvin d'Edmonton, Laurier Levasseur de St-Paul, et Léonard Rousseau d'Edmonton. Pour Michelle Limoges, Michel Landry et Michel Gervais, c'était leur "première" et quelle première!

Pour la jeunesse francophone d'Edmonton, c'était la "résurrection", car il y a une dizaine d'années, Sr Thérèse Potvin avait organisé des Rallyes de chant choral pour les jeunes. Voici que cette fin de semaine, 125 jeunes se sont réunis pour présenter 5 chants en plus des chants du répertoire commun. Ces étudiants des 7e, 8e et 9e années étaient dirigés par Sr Thérèse. Voici un extrait du message que donna aux parents un des jeunes: "vous les parents, aider-nous à chanter en envoyant vos jeunes chanter avec nous." Laissons-nous toucher par cette requête car un jour, ces jeunes chanteurs prendront la "relève" du chant choral en Alberta.

Le tout qui se termina dans la joie et l'amitié soit autour d'un bon gueuleton ou sur le plancher de danses, fut aussi pour nous des moments précieux de notre fin de semaine chantante.

Merci aux responsables et à leur aides. Les responsables des départements furent: responsable musical: Léonard Rousseau; secrétaire: Sr Flore Houde; octrois, inscription, transport: Suzanne Dalziel; finances: Ernest Lefebvre; repas: Louise Rousseau; locaux: Léonard Rousseau; publicité: Blair Doré; logement: Jules Lacoursière; protocole: René Mathieu; Bal à l'huile: Brenda Oudell, Sr Madeleine Cloutier, Maurice Carrière; coordination: Marilyne Despins.

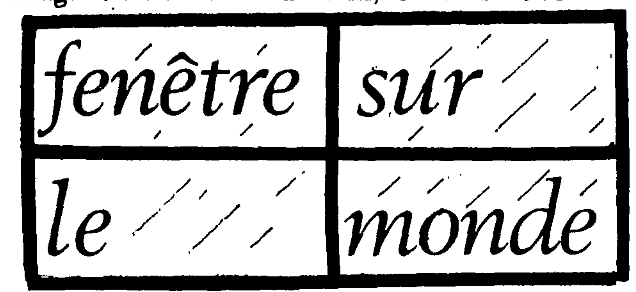
"Un aurevoir dans A Coeur Joie n'est jamais un adieu. Ce qui s'évanouit dans l'oreille prend naissance dans le coeur." (C.Geoffray, fondateur d'A Coeur Joie).

Merci au Secrétariat d'Etat pour avoir rendu possible une pareille Rencontre Musicale.

Marilyne Despins



La "relève" du chant choral en Alberta en action!



LES CANADIENS NE SONT PAS EN FORME

A Saskatoon, une étude récente a démontré que la condition physique du Canadien moyen était non seulement inférieure aux normes scandinaves, mais aussi à celle de l'Association américaine des maladies du coeur. Quarante pour cent des hommes et quarante-sept pour cent des femmes étaient dans une condition physique que l'on peut qualifier de moyenne à médiocre. Aussi bizarre que cela puisse paraître, les femmes étaient en moins bonne condition que les hommes, et parmi celles-ci, c'étaient les adolescentes et les femmes de 20 à 29 ans qui se classaient le plus mal.

GM ADOPTE 85 MILLES/ HEURES

General Motors va réduire de 100 milles/heure (161 km/h) à 85 milles/heure (138 km/h) la vitesse maximum indiquée sur les compteurs de vitesse de ses plus petites voitures du modèle 1976. Les spécialistes estiment que si la vitesse maximum du compteur est réduite le conducteur a tendance à aller moins vite. La vitesse maximum autorisée sur toutes les routes américaines est actuellement de 55 milles par heure (environ 88 km/h) mais elle semble être très peu respectée. General Motors étendra cette réduction à 85 milles/heure à tous ses modèles au cours des prochaines années.

LA PAUVRETÉ AU PAYS

Près de 25 pour cent des enfants de moins de 16 ans vivraient dans la pauvreté au pays, d'après Statistique Canada, ceux de Terre-Neuve et des milieux ruraux en général venant en tête de ce triste palmarès, malgré tous les programmes gouvernementaux mis en oeuvre depuis un demi-siècle. Les enfants pauvres ont plus de "chances" de naître prématurément, de peser moins que les autres, de connaître des troubles auditifs et des difficultés de langage, et maintes maladies, etc... La sous-alimentation que le ministère de la Santé tient lui-même comme l'un des plus graves problèmes et pour lequel le Conseil de bien-être blâme sévèrement les retards de Nutrition Canada, serait à la source non seulement de carences sérieuses dès la vie foetale et la première enfance mais de cette "lassitude mentale et physique" qui frappe l'enfant pauvre "même normalement doué."

LA MARI AU VOLANT

Automobilistes, il vaut mieux éviter de prendre le volant si vous êtes sous l'influence de la marijuana! Une étude poursuivie par l'équipe du professeur Harry Klonoff, à l'université de la Colombie-Britannique a démontré que les réflexes au volant sont autant perturbés par l'action de la mari que par celle de l'alcool.

L'ÉDUCATION SEXUELLE EN RUSSIE

L'éducation sexuelle et les revendications du "droit au plaisir" pour les femmes russes sont encore presque inexistantes. La boutade attribuée à Lenine, selon laquelle "faire l'amour est la même chose que boire un verre d'eau" demeure la règle. La revue "Iounostq" (Jeunesse) a toutefois publié dans son dernier numéro une lettre soi-disant écrite par une adolescente de 15 ans demandant "Qu'est-ce que l'amour?" et critiquant les adultes de refuser de donner une information sexuelle à leurs enfants... "peut-être n'en savent-ils rien eux-mêmes et ne veulent-ils pas l'admettre", constatait-elle. Un livre d'un sexologue de Leningrad, le professeur Sviadochtch, traitant de la "sexopathologie de la femme", et tiré à 1,000 exemplaires seulement a été vendu immédiatement en librairie et se dispute à prix d'or au marché noir.

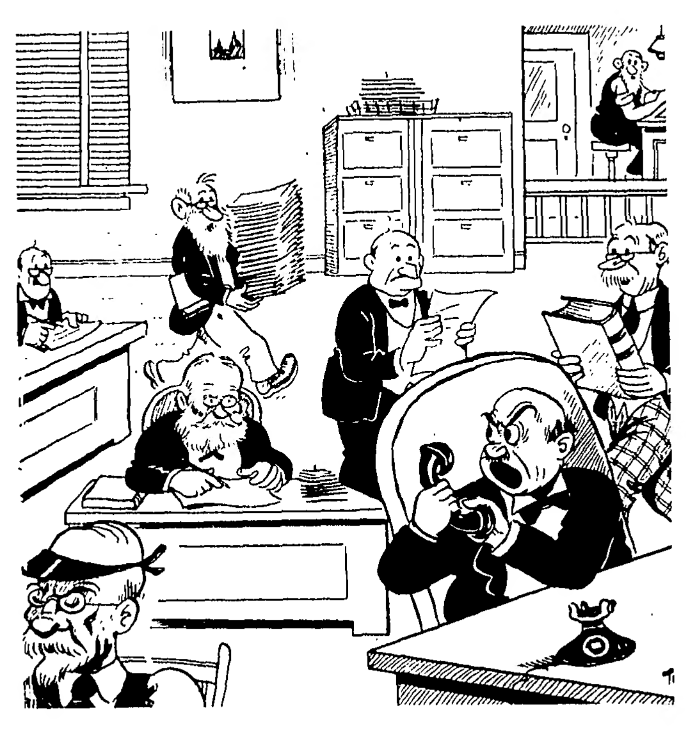
LE PALMARÈS DU NOUVEAU-NÉ

Un médecin japonais, le Dr Hajime Murooka, a mis au point un procédé qui permet de calmer les bébés jusqu'à l'âge de deux semaines et parfois même plus longtemps. Il s'agit d'un disque comportant un enregistrement de bruit de la circulation sanguine à proximité de l'utérus d'une femme enceinte. Déjà 4,000 exemplaires de ce disque intitulé "Dors gentiment dans le sein de ta mère" ont été vendus à Tokyo en trois mois.

250,000 SKIEURS BLESSÉS PAR ANNÉE EN AMÉRIQUE

Le ski (alpin) fait en Amérique du Nord 250,000 blessés par année, soit un skieur sur 20. Contrairement à l'impression générale, ce sont les meilleurs skieurs qui se blessent le plus souvent. Ils comptent pour les deux tiers des fractures et des entorses: plus audacieux, ils se lancent dans des pentes plus abruptes et vont plus vite. A cause de la transformation de la forme des bottes, les fractures aux chevilles sont moins nombreuses qu'autrefois, mais les blessures au torse, aux bras et aux épaules plus fréquentes.

UN PEU D'HUMOUR



"On veut parler à chouchou, tonton, mignon...qui c'est?"

Dates à retenir

mars-avril 1975

23 Le T.F.E. présente PROCES A JESUS 2h.30	24	25 Le T.F.E. présente PROCES A JESUS 8h.00	26 Le T.F.E. présente PROCES A JESUS 8h.00	27	28 Le T.F.E. présente PROCES A JESUS 8h.00	29
30	31 FORUM sur le bilinguisme à 7h.00 p.m. à CBXFT	1 Réunion de la F.F.C.F. Souper-conférence du Club RICHELIEU d'Edmonton Coral Inn	2	3 Long métrage au Collège St-Jean Juge André Dechène - Salon historique au Collège St-Jean LA POLITIQUE EN ALBERTA	4	5 Concours éliminatoire provincial de Mlle Cabane à Sucre 75 Chorale du C.U.S.J. Concert à Calgary
6	7 FORUM sur la peine de mort à 7h.00 p.m. à CBXFT	8 Concert de musique hongroise au théâtre de la Bibliothèque Centrale à 7h.00 p.m. Billets à l'entrée	9 Film à Calgary THERESE DESQUEYROUX Université 5h.00 p.m.	10 Long métrage au Collège St-Jean JULIETTE OU LA CLEF DES SONGES 19h.30 *Entrée libre*	11 Soirée canadienne à Vimy Artiste invité: Jean Renaud	12
13	14	15	16 Réunion annuelle du Centre d'expérience préscolaire Centre St-Joachim Réception: 7:30 Réunion: 8:15	17	18 Danse familiale à Morinville Orchestre de Ghislain Bergeron	19 A Edmonton Le Cercle dramatique de St-Paul présente "La Fugue de Léonard" de Pierre Thareau
20 Journée des vocations A Edmonton Le Cercle dramatique de St-Paul présente "La fugue de Léonard" de Pierre Thareau	21	22	23	24	25	26 CABANE A SUCRE D'EDMONTON

Concert de mélodies d'Alberta: Aubin-Guenette

Un jeune auteur, un interprète éprouvé, du lyrisme diversifié, des instrumentalistes dispos, des organisateurs enthousiastes: mélangez bien et vous aurez le meilleur remède préventif contre le cafard albertain: une mélodie pour cette maladie; un concert sans précédent.

L'auteur, Léo-Paul "Le Goût de Vivre" Guénette n'est pas un inconnu dans ce domaine: il présentera 10 nouvelles chansons évoluées de notes qu'il pianotait, en mélodies qu'il exécutera maintenant résolument.

L'interprète, René Aubin, se dit avoir trouvé, et savoir que c'est ce qu'il veut.

Les auteurs lyriques, Réginald Bigras et Sylvie Robitaille, à part Léo-Paul lui-même, se laissent inspirer de la partition pour la synchroniser de paroles concordantes d'émotion.

Les instrumentalistes auront été choisis pour leur enthousiasme envers ces compositions.

On nous confie qu'il ne se trouve aucune raison de croire qu'un air albertain ne soit tout aussi agréable qu'un air québecquois ou parisien. Il s'agit d'un concert d'Albertains, pour les Albertains, par des Albertains, vendredi le 16 mai 1975, à 8h.30 p.m., au Sub Theatre, sur le campus de l'Université.

Ca fait déjà deux mois qu'on le prépare: encore un mois et demi, et on sera prêt, vrai de vrai.

Surveillez le FRANCO, d'ici à ce temps-là, pour d'autres commentaires, car nous les aurons vus en répétition.

Pour tout renseignement, composez 488-5972 (P. Pelchat).

B.J. Tremblay
Le Comité des Sans-blagues

Augmentations des pensions de vieillesse

OTTAWA - Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, annonce l'augmentation dès ce mois-ci des prestations de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti. Il s'agit de la sixième augmentation trimestrielle de ces prestations indexées au coût de la vie tel que stipulé dans la loi sur la sécurité de la vieillesse.

Le nouveau maximum mensuel pour une personne seule qui reçoit la prestation de base de la sécurité de la vieillesse et le supplément maximum de revenu garanti sera de $209.99. Pour les deux conjoints à la retraite, la prestation de base ajoutée au supplément maximum produira un revenu mensuel de $400.60. La prestation de base de la sécurité de la vieillesse passe ce mois-ci de $120.06 à $123.42.

Le supplément de revenu garanti maximal pour une personne seule ou pour une personne mariée dont le conjoint n'est pas à la retraite passera de $84.21 à $86.57. Le supplément maximum pour les deux conjoints à la retraite sera porté de $74.79 dollars à $88.88 chacun. Si l'on ajoute cette somme à la pension de base, chaque retraité recevra donc $200.30.



Entre les animaux, il y a peu de drames, la confusion ne s'y met guère; ils courent sus les uns aux autres, voilà tout. Les Hommes courent bien aussi les uns sur les autres, mais leur plus ou moins d'intelligence rend le combat autrement compliqué. (Honoré de Balzac 1799-1850)

Les élections provinciales sont maintenant chose du passé. Monsieur Lougheed pourra donc choisir parmi 68 députés un cabinet qui, espérons-le, sera à la hauteur de la confiance démontrée par le peuple albertain. Toujours à la fine pointe de l'actualité, Radio Canada (du moins son ordinateur) à déclaré, et ce, à 20h14, la victoire conservatrice. Ce n'est pas si mal lorsque l'on considère que les bureaux de scrutin de la province ont fermé à 20 heures.

Les élections provinciales nous ont également donné l'occasion de côtoyer des personnalités telles Bernard Derome, Myra Kree, Gérald Lachance, qui soit dit en passant possèdent à fond leur métier d'annonceur-journaliste. Par ailleurs quelques réalisateurs venus du Québec et qui ont travaillé plutôt dans l'ombre: André Hurtubise, Claude Asselin pour n'en mentionner que deux, nous ont fait voir ce que l'expérience pouvait apporter dans l'exercice de ces fonctions.

Procès à Jésus... 2e Acte.... un drame qui risquait de tourner en tragédie... ou en comédie... selon l'endroit où vous vous trouviez. Après quelques sorties inattendues d'un spectateur, le Président du Tribunal et ses collègues ont réussi à rétablir le calme et la juste mesure. Marie-Madeleine (Diane St-Pierre) à évité de justesse une explication détaillée de la prostitution... Elie (Guy Pariseau) a justifié un certain libre-cours aux interventions en précisant son rôle de Président: "Nous sommes, comme je vous l'ai déjà dit, une famille très unie..." La diplomatie, ça s'apprend avec l'âge... Exit B.J.T. - "C'était un acte", a-t-il confirmé. Ceux qui ont raté l'occasion de voir (ou de participer à) un spectacle différent et édifiant ne peuvent pas blâmer les foules... Peut-être se sent-on gêné, en Semaine Sainte, de laisser paraître ses convictions?

En marge de l'Année internationale de la Femme, CHFA - Radio Canada présente une émission intitulée "Pourquoi Pas?" Cette émission est diffusée du lundi au vendredi entre 15h05 et 16h00. C'est une réalisation de Chantal Taylor à Edmonton. Tendez l'oreille à l'antenne 680.

Amateurs de sport, partisans des Oilers, avez-vous assisté au match de hockey mettant aux prises Les Mariners de San Diego et les Oilers d'Edmonton? Le tout devait être présenté à 7h30 dimanche soir mais, étant donné la condition de la glace, le match dû être reporté au lendemain. "Un peu plus, de dire André Roy chroniqueur sportif de CBXFT, on assistait au premier match dans l'histoire de l'Association mondiale sur patins roulettes, et ce ne sont pas les rondelles qui auraient manqué."

N'oubliez pas le Rallye régional de St-Paul prévu pour cette fin de semaine, une occasion splendide de se rencontrer, de mieux se connaître et enfin de rencontrer Jacques Borca et Normand Fontaine de CHFA qui seront là pour animer deux émissions fort populaires, Disco-Z et Méli-Mélo du samedi matin.

Depuis le 1er avril, la température est donnée en degré Celsius et ce en l'honneur de l'astronome Anders Celsius. Si vous avez de la difficulté à comprendre, CHFA - Radio Canada peut vous aider. En fait on vous fera parvenir sur demande un tableau des conversions de températures... Adressez toutes demandes à Anders Celsius, émission "Bonjour" Radio Canada, c.p. 555, Edmonton, Alberta.

Je ne sais si vous lisez attentivement le Franco, mais si par hasard certains articles de l'édition du 26 mars vous ont échappé, j'espère que vous avez lu attentivement l'article en page 5, intitulé "Les Franco Albertains, les lemmings... et puis après?" signé Laurent A. Godbout. Vraiment monsieur Godbout vous mettez les points sur les i, et vous frappez les clous sur la tête. Pour ma part, je conserverai ce document précieux pour consultations futures.

éditorial

Accroître notre patrimoine culturel



Ceux qui ont entendu l'éloquent discours de l'honorable Jeanne Sauvé, lors du banquet de l'Assemblée annuelle de l'A.C.F.A., le 15 mars dernier n'auront pu s'empêcher d'être frappés par la profondeur de ses convictions et la logique de son exposé.

Née en Saskatchewan et élevée en Ontario, Madame Sauvé savait de quoi elle parlait quand elle a mentionné les difficultés de conserver son patrimoine culturel dans des milieux tels que le nôtre. Mais elle n'en est pas restée à des considérations vagues ou sentimentales. S'adressant particulièrement aux jeunes qui étaient présents en grand nombre à cette rencontre, elle y est allée de suggestions bien concrètes, mentionnant par exemple le rôle primordial que peut jouer la télévision française chez nous et invitant la jeune génération à faire des efforts assidus pour la regarder. C'est un test, a-t-elle dit. Et si on ne parvient pas à s'y reconnaître et à s'y plaire, c'est sans doute un signe non équivoque que notre culture française est bel et bien perdue.

Poussant encore plus loin, elle a affirmé que notre patrimoine culturel doit s'enrichir d'une génération à l'autre. C'est un raisonnement assez simple, à première vue, car on sait bien qui si ce patrimoine diminue à chaque génération, arrive un temps où il n'en reste plus.

Or il convient de se demander si ce n'est précisément pas le contraire qui se produit chez nous depuis une couple de générations. Le patrimoine culturel des francophones qui sont dans la quarantaine a-t-il gagné en qualité sur celui de la génération précédente? Et la culture canadienne-française de nos adolescents est-elle un tant soit peu supérieure à celle de leur parents? Il faudrait être bêtement optimiste pour répondre dans l'affirmative. Les exceptions sont trop rares pour que nous puissions nous flatter d'un tel succès. Pour toutes sortes de raisons, nous rétrogradons rapidement au point que nous pouvons nous demander ce que la jeune génération actuelle aura à offrir à celle qui suivra.

Il est un vieux principe philosophique qui trouve ici sa pleine application: "Nemo dat quod non habet". "Personne ne donne ce qu'il n'a pas."

Si nos jeunes veulent avoir quelque chose à donner à leurs enfants dans quelques années, ils sont mieux de se hâter de l'acquérir "au plus sacrant". Tout mouvement, toute association, toute activité francophones qui ne tendraient pas vers cet objectif, dans le cadre de notre francophonie albertaine, seraient pure perte d'argent et gaspillage de temps et d' énergies.

Voilà le défi auquel doit faire face la jeunesse franco-albertaine d'aujourd'hui. Il est de taille et il faut espérer que les parents et les autres groupements adultes tels que l'A.C.F.A., l'A.E.B.A., Radio-Canada, le Conseil Albertain de la Coopération, la Fédération des Femmes Canadiennes -françaises, le Club Richelieu, les Jaycees, sans oublier évidemment nos professeurs d'écoles, accordent à notre jeunesse un appui large et entier. Hâtons-nous de lui donner tout ce que nous avons de peur qu'elle n'ait rien à transmettre à la prochaine génération parce que nous aurons omis de faire notre devoir.

Guy Lacombe

Les Albertains ne se dérangent pas facilement

Si M. Lougheed et son équipe peuvent se féliciter d'une victoire au-dessus de leurs espérances, mercredi dernier, il reste néanmoins une ombre au tableau: un pourcentage relativement faible de la population se sera prononcé en faveur du nouveau gouvernement.

On rapporte, en effet, qu'à Calgary un peu plus de 50 pour 100 des citoyens seraient allés voter et qu'Edmonton accuserait un pourcentage passablement moindre. Dans l'ensemble de la province 61.2 pour 100 des citoyens ont fait leur devoir.

Or si les Progressistes conservateurs ont récolté 63 pour 100 des suffrages, mais que seulement 61 pour 100 des gens ont voté, il résulte que le mandat du nouveau gouvernement repose seulement sur 38.5 pour 100 de l'électorat tout entier.

Certes, la campagne n'avait pas tout le relief qu'on en attendait. Mais d'un autre côté, la température aura favorisé - sauf dans la région de Lethbridge peut-être - un déplacement massif vers les urnes. Pourtant, dans les centres urbains, la moitié des électeurs sont restés tranquillement chez eux, et ont surveillé le résultat du vote de leurs compatriotes.

Cette attitude tient probablement à une des deux raisons suivantes: on était tellement sûr que les Conservateurs allaient l'emporter, qu'on a jugé inutile d'ajouter son vote d'un côté ou de l'autre.

Ou bien on ne s'intéresse tout simplement pas à la chose publique. On prend la démocratie pour acquise. Une telle attitude est néfaste pour une nation car elle est indicatrice d'un état d'apathie qui laisse beau jeu à ceux qui sont constitués en autorité. Et cela est dangereux, surtout avec un gouvernement comme celui que nous avons maintenant, où l'opposition parlementaire a été pratiquement éliminée.

Guy Lacombe

opinions libres

Racisme et préjugés?

Monsieur le rédacteur,

Comme chaque semaine, nous avons pris connaissance du Franco et nous tenons à vous féliciter de la diversité des articles qui s'y trouvent; la participation des lecteurs dans un journal comme le vôtre est certainement utile. C'est pourquoi nous voudrions revenir sur deux des lettres qui s'y trouvent.

Celle de Monsieur Léo Poncelet tout d'abord confirme les observations que nous avons faites à Edmonton où le service de télécommunication n'a toujours pas d'employé bilingue. Parmi les tâches de l'A.C.F.A. il nous semble qu'une lettre à Keith Spicer relevant ces faits amènerait peut-être un changement dans ces départements. Il y aurait là quelques places pour de jeunes francophones.

Quant à l'article de Monsieur Roger Parent il nous a laissés songeurs. Que cherche-t-il vraiment à nous dire? Tant de gentillesse ne cache-t-elle pas une pointe de racisme et pas mal de préjugés? Se souvient-il que parmi les nouveaux venus, certains ont fait beaucoup plus pour la cause du français qu'un grand nombre des "anciens habitants"? Il est des êtres qui n'ont pas choisi l'Alberta pour y gagner leur vie mais parce qu'ils avaient l'impression de pouvoir y faire un travail utile; ils ont certainement contribué à développer la fierté de la langue parmi les francophones de l'Alberta. Est-ce que Monsieur Roger Parent s'est demandé qui parlait français dans les magasins à Edmonton et croit-il qu'une langue se garde intacte sans être parlée continuellement? Il y a peut-être une leçon à tirer des Français et des Québécois: ne serait-ce pas le fait qu'ils s'expriment plus souvent dans leur langue maternelle que les Franco-Albertains.

Amicalement
Pierre et Madeleine Monod

L'élite importée: un faux problème

Monsieur le Rédacteur,

Je pense que Messieurs Roger Parent et Maurice Olsen débattent un faux problème au sujet de l'élite importée. Il va de soi que les élites locales ont intérêt à s'ouvrir sur la francophonie québécoise et mondiale pour empêcher la sclérose de la culture et de la langue canadienne-française en Alberta, soit en important une élite, soit en envoyant des Franco-albertains étudier en pays français (Québec, France, etc).

Ce qui m'apparaît déplorable par contre, c'est qu'on ne semble

(suite à la page 5)

Le Franco

Hebdo du Canada

DIRECTEUR ET REDACTEUR EN CHEF: Guy Lacombe

Adjointe à la direction: Agathe Roy
Mise-en-page: Louise Chartrand
Composition: Lucie Gaulin

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

ABONNEMENT: $7.50 par année; $13 pour deux ans. Etats-Unis: $9; autres pays étrangers: $10 par année

Courrier de 2e classe, enregistrement No 1881
TELEPHONE: 422-0388
ADRESSE: 10020 - 109e rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4

Les communications et les francophones de l'Ouest Canadien

(Suite)

par Guy Pariseau

(Publié dans la revue de l'ACELF, "Culture française et communications" - janvier 1975)

M. Guy Lacombe, directeur du FRANCO-ALBERTAIN, publiait dans les éditions d'août et septembre, sa thèse de maîtrise, détaillant les difficultés que connurent les Baudoux, les Beauchemin, les Breton et autres non pas tellement pour mettre sur pied les premiers postes, car la technique avançait déjà rapidement, mais seulement pour faire reconnaître le droit des ouestriens d'expression française à la radio de leur langue, à faire admettre aux gouvernements concernés, le bien-fondé d'un système de diffusion en langue française, soumis aux mêmes règlements que tous les postes anglais du pays, peu intéressés à leur voler quoi que ce soit, hormis peut-être à récupérer quelques foyers, quelques individus déjà perdus dans l'anglomanie.

Que de souvenirs à raconter déjà de ces postes et des luttes qu'ils ont dû livrer à leur tour - et qu'ils continuent de livrer - pour maintenir une diffusion à la fois française et à la page.

En 1952, lorsque la Société Radio-Canada a décidé d'étendre son réseau à la largeur du pays, le "réseau de l'Ouest" devenait de fait une réalité. Isolés jusque là, chacun dans sa province et dans son élément paroissial, les postes de Saint-Boniface, Edmonton, Saskatoon et Gravelbourg continuaient de se faire la lutte, amicale bien sûr, rivalisant au niveau de l'invention, de l'originalité, coopérant aussi, par l'échange d'émissions d'animateurs, se forgeant, minute par minute, une allure, un ton, "une voix" de plus en plus professionnels. L'avénement du réseau, donc, allait alléger le fardeau de la production locale, permettant aux animateurs jusque-là surchargés, de consacrer un peu plus de temps et d'efforts à une préparation même plus soignée d'émissions. Les postes du "réseau Ouest" devenaient, du même coup, des réservoirs de talents où le réseau national irait puiser, un Henri Bergeron... un Gérald Lachance... un Henri Cruzène... et combien d'autres encore du domaine de la radio-télévision ou de domaines proche parents. Certains aspects techniques ont changé! CFNS et CFRG sont sous un même toit, à Régina, et un ami me parlait tout récemment encore des couloirs vides, abris de quels souvenirs! de ce qui était le poste CFRG à Gravelbourg; j'aimerais croire que ce sont les fantômes qui, comme dans les contes de fées, font marcher les événements, dirigent secrètement les destinées...

Est venu s'ajouter aux premiers postes déjà mentionnés, celui de Vancouver, CBUF-FM, relié directement au réseau en MF de Montréal, diffusant par contre un bon nombre de productions locales, et garantissant que l'élément franco-colombien n'est plus, à son tour, complètement négligé.

La télévision; une autre lueur à l'horizon de l'espoir

Lorsque la télévision française de Radio-Canada a d'abord percé la frontière manitobaine, on y retrouvait, à une semaine de décalage de Montréal, les émissions de la chaîne française. Il y avait quelque chose de délicieusement ironique à constater combien ayant patienté tant d'années sans télévision aucune, on trouvait tout à coup si déplaisant de toujours célébrer une semaine en retard, les grandes fêtes de la télévision chrétienne: la Noël du Géant du Nord tombait immanquablement le Jour de l'An... et même Bobino, triché par le sort, commençait son carême avec une semaine de retard! La télévision rendue à Edmonton... il fallait attendre aux Rois pour fêter la Noël avec la famille Lajoie. Mais l'important est que la télévision française était sur les lieux, qu'elle n'attendait qu'un coup de pouce de plus pour commencer à s'épanouir. Des équipes sont sur place, à Saint-Boniface et à Edmonton, qui depuis deux ou trois ans préparent et mettent en ondes quotidiennement des émissions d'affaires publiques, une émission de variétés de temps à autre, permettant à nos Francophones, encore une fois, de se découvrir vivants et heureux malgré tout d'avoir conservé leur langue.

Cinéma et théâtre

Peut-on passer complètement sous silence les efforts de nombreuses années de l'Office National du Film et plus récemment de "toutimage" pour la distribution du film français dans les écoles et les assemblées d'adultes aux quatre coins du pays? Peut-on ne pas parler théâtre, à Saint-Boniface d'abord, avec le Cercle Molière, avec la Troupe Molière de Maillardville, et, plus récemment, avec le Théâtre Français d'Edmonton. Elle est loin et bien révolue la période des tournées en province par les petites troupes amateurs du Collège; mais on n'oublie pas que c'est ainsi que plusieurs de nos comédiens chevronnés d'aujourd'hui ont commencé. On n'oublie pas non plus l'apport sans cesse renouvelé du Québec, sous une demi-douzaine de gouvernements différents, d'aide financière, d'échanges, de cours spécialisés... Aujourd'hui à Edmonton ou à Falher ou à Saint-Paul, c'est du Feydeau ou du Strindberg, c'est du Tremblay, ou Dubé ou du Gélinas que l'on va voir, et pas mal joué du tout, croyez-m'en.

Ils voyaient grand... et ce n'était qu'un départ

De mon heureuse et trop courte expérience auprès du Cercle Molière de Saint-Boniface il y a une douzaine d'années, j'ai retenu deux lignes qui m'auront aidé très souvent, pour ne pas dire quotidiennement, à surmonter le découragement, la fatique qu'on dû ressentir souvent nos mentors lorsque la francophonie leur retombait dans les bras, à demi-morte et vidée de tout désir de combattre. Elles sont tirées de "Dulcinée" de Gaston Baty: "Comme c'est grand l'ombre d'un chardon, quand il est seul parmi les lieues de pierres! " Il faut avoir vécu l'expérience du désert culturel ouestrien et y avoir trouvé refuge et joie pour commencer à comprendre.

OPINIONS LIBRES

(SUITE DE LA PAGE 4)

pas se rendre compte qu'il n'y aura pas besoin d'une élite importée, ni d'une élite locale franco-albertaine d'ici quelque temps, si celles-ci ne coopèrent point entre elles pour mettre sur pied une stratégie de développement socio-culturel orienté vers le segment le plus important de la population franco-albertaine. Il s'agit des familles d'agriculteurs canadiens-français en zones rurales, et les familles ouvrières canadiennes-françaises en zones urbaines de l'Alberta. Leur survie ne dépend-elle point de ce segment du peuple franco-albertain que l'anglophonie gruge sans cesse?

En négligeant le développement de ce segment de la population et son éducation selon une pédagogie du développement que les élites francophones et francophiles seraient en mesure d'appliquer en Alberta, ne s'achemine-t-on pas vers le génocide culturel? Au lieu de se battre sur de faux problèmes, ne serait-il point plus positif d'élaborer cette stratégie en collaboration? Le problème est urgent. En ne s'y intéressant point, j'ai l'impression que personne n'y gagnera dans la francophonie, du moins à long terme.

Léo Poncelet
Falher

L'âme française II

M. le Rédacteur,

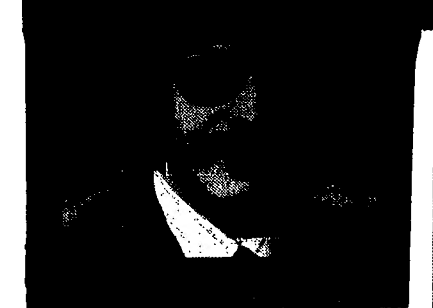
On n'entend plus l'âme française. Vous direz peut-être que ce n'est pas nouveau puisque Monsieur Daniel Johnson a remarqué un jour que le français ne foisonne pas aux pieds des Rocheuses. En général, soit; mais qu'il en soit ainsi dans mon petit village où le Canadien-français jouit depuis soixante ans d'une très grande majorité, celà porte à réflexion.

Pour être Basque il faut d'abord apprendre la langue - et pour être Canadien-français il faut apprendre le français. Il y a un certain charme chez l'enfant de trois ans qui passe à pieds joints sur la grammaire, mais après une douzaine d'années d'écoles ce charme est depuis longtemps rompu. Qu'il sorte de l'élémentaire avec un mince bagage, si mince qu'il lui est pénible de poursuivre ses études en français, qu'il sorte de l'école sans connaître sa langue assez pour l'aimer, sans soupçonner la richesse de l'héritage culturel qui est son droit et qu'il ne reçoit pas, ça ce n'est pas charmeur du tout.

On parle souvent de "système d'éducation", sans trop respecter le sens des mots. Un système qui ne vise pas de façon constante et soutenue au développement de l'enfant selon sa propre langue et culture, un système qui ne parvient même pas à maintenir et renouveler son personnel enseignant, c'est peut-être un système (de régression ou d'assimilation) mais ce n'est pas un système d'éducation.

Monsieur Hamel.

Franco - Saint-Paul



"La Fugue de Léonard"


Jules Van Brabant


Alberte Doucet


Isabelle Augert


Paul Marchand

Jules Van Brabant interprétera le rôle de M. Machecourt-Industriel, patron d'une grande firme. Mme. Augert jouera le rôle de Pauline-Bonne fille qui comprend la jeunesse. Paul Marchand, notre metteur en scène, interprétera le rôle de Pedro Gonzalez, un Mexicain impétueux. Mme Doucet jouera le rôle de Lily Puce une grande vedette.

Cette comédie sera à l'affiche le 17, 18, 25 et 26 avril à St-Paul et au Théâtre Français d'Edmonton, Collège St-Jean, le 19 et 20 avril.

Gagnants du Concours Diocésain sur la vocation

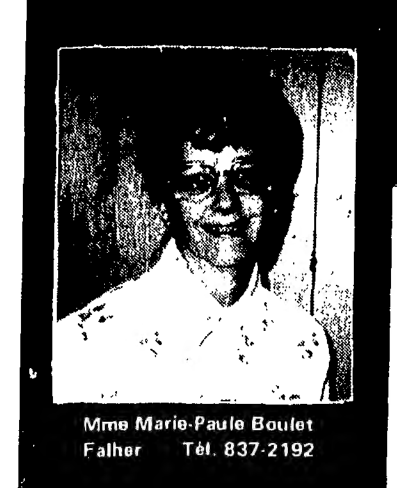

Arrière: (g. à d.) Lise Gamache, Paul Richer, Claire Lagasse, Linda Pratch, Sylvie Brousseau,- avant: Patricia Richer, Rhonda Litwinsky, Andrea Paul, Christine Hurtubise, Christine Gottenbos.

Voici les gagnants du Concours Diocésain sur la vocation, organisé sous les auspices du Mouvement des Femmes Chrétiennes (M.F.C.)

Les travaux de ces gagnants seront maintenant en compétition avec ceux des autres paroisses dans le diocèse.

Les gagnants seront annoncés au Congrès Annuel du M.F.C le 3 avril à St-Paul.

Franco - Rivière-la-Paix



Mme Marie-Paule Boulet
Falher Tél. 837-2192

Réunion annuelle du village de Falher

La réunion annuelle du village de Falher eut lieu le 25 mars dernier.

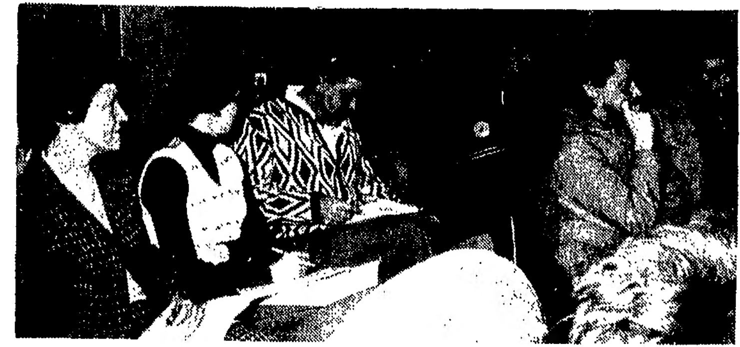
Bien que ce fut une réunion assez importante, les contribuables brillaient par leur absence: 12 personnes, plus le maire, le secrétaire et les conseillers.

Il y a pourtant un fait assez important à mentionner concernant cette rencontre: c'est que la réunion eut lieu presque exclusivement en français, chose qui, d'après certain conseiller, n'était arrivée depuis longtemps.

Félicitations à nos dirigeants.

Dû à un manque de temps et d'espace, il m'est impossible de donner tous les détails de la réunion.

Mentionnons toutefois que Mme Lauzé, responsable de la bibliothèque, en profita pour faire une demande de subventions à la ville de Falher, pour l'achat de livres.



De g. à d.: Mme Yvette Robertson, présidente du comité de la bibliothèque, Mme Joanne Gervais et M. Claude Lizée



1ère rangée (de g. à d.) Noël Maure, secrétaire; Gérard Maisonneuve, maire; Fred Walker, conseiller. 2e rangée: Victor Tardif, Roger Doucette, Maurice Fréchette et John Doucette (Absent à cause d'un voyage d'affaires: M. Jos St-Laurent.

Qui trouvera un nom à la garderie de Falher?

La garderie de Falher ouvrait ses portes en juillet 1974.

Tout semble fonctionner assez bien et les parents qui y amènent leurs enfants sont très satisfaits.

Mme Denise Morin en est la directrice et elle est secondée par trois assistantes à plein temps et d'une cuisinière pour le repas du midi.

Le comité de direction consiste en une présidente, Mme Isabelle Laflamme; une secrétaire, Mme Yvonne Courchesne; une trésorière, Mme Claire Emerson; et trois conseillères: Mmes Joanne Gervais, Louise Laventure et Murielle Lorrain.

Des fonds ont été approuvés pour l'aménagement de l'étage supérieur où il y aurait un bureau pour la directrice, et une infirmerie. A l'étage principal, un agrandissement permettrait l'accommodation de 4 autres bambins âgés de six mois à 2 ans et 5 autres âgés de 2 ans et plus.

Toutefois, il manque quelque chose à cette garderie! Un nom! Le comité a décidé de lancer un concours à cet effet.

Ce concours est ouvert à tous, et les concurrents devront faire parvenir leurs suggestions avant le 18 avril, 1975.

Le gagnant recevra un prix en argent de $20.00.

Donc qu'on y pense et s.v.p. envoyez vos participations à c.p. 764 - Falher, Alberta.

Bingo du Club Alouette

Soixante-cinq personnes assistaient au bingo organisé par le Club Alouette le 13 mars dernier.

Les gagnants de ce bingo furent les suivants: Carmen Lacourse (3 fois), Jos Langlois, Juliette Cloutier, Blanche Belland, André Charbonneau, Rose Monette, Alice Bobineau, Mme Bouliane, Blanche Loiseau, Mme Lucien Dentinger, Anastasie Nadeau. Gagnant du couvre-pied: M. Raoul Aubin, Girouxville. Les gagnants de $5.00 chacun: Sr. Marie Senecal - falher; Mme Paul Houde - Falher; M. Jos Arcand - Villa Beauséjour; M. Allen Merchant - Falher.

Grand merci à tous ceux et celles qui sont venus nous encourager au bingo et grand merci à tous ceux qui nous ont aidés d'une manière ou d'une autre pour le succès de notre râfle du couvre-pied.

Ce reportage en collaboration avec Mme B. Bruneau (Falher).

Une jeune chanteuse de chez-nous

Lise Guenette de Falher, n'a que 13 ans, mais depuis déjà plusieurs années, Lise avec sa voix fraiche et prenante, a su gagner tous les coeurs des résidents de notre région et même d'ailleurs.

Elle participait à la soirée sociale du Festival du Miel le 8 mars dernier.



Assemblée annuelle de la coopérative de Falher

le 12 avril 1975
au Gymnase de l'école Routhier

7h.00 p.m. SOUPER BUFFET
- $3.00 par personne
- Billets en vente au bureau de la coopérative de Falher (Prière d'acheter vos billets à l'avance pour le souper—

DANS LA SOIREE:
- Réunion d'affaires
- Elections d'officiers
- Période de questions

SOIRÉE SOCIALE:
- Orchestre de Raymond Roy

Bienvenue à tous les membres et intéressés

Horaire CBXFT

Semaine du 5 au 11 avril

samedi

09:00 Connexion
10:00 Pépinot
10:30 Pierre Pepotame
11:00 Poly à Venise
11:30 Lassie
12:00 Les héros du samedi
13:00 Femme d'aujourd'hui
14:00 Psst Psst
14:30 Ciné Jeunesse
16:00 Bagatelle
17:00 L'oeil apprivoisé
17:30 Téléjournal et sports
18:00 Soirée du hockey
20:30 Les nouvelles aventures de Vidocq
21:30 Sportheque
22:30 Téléjournal et sports
23:00 Cinéma

dimanche

09:00 Roquet Belles Oreilles
09:30 Le Roi Léo
10:00 Une fleur m'a dit
10:15 Le jour du Seigneur
11:00 Rencontres
11:30 Son et Brioches
12:00 Magazine de la semaine verte
13:00 D'hier à demain
14:00 Univers des sports
15:30 L'heure des quilles
16:30 Le français d'aujourd'hui
17:00 Cinq D
18:00 Politique atout
18:30 Téléjournal et sports
18:45 Le 19ème ce romantique
19:00 La petite patrie
19:30 Les beaux dimanches
22:30 Téléjournal
23:00 Ciné-club

lundi

09:15 Les Oraliens
09:30 L'univers de Sylvie
09:45 En Mouvement
10:00 Les Chiboukis
10:15 Du Soleil à cinq cents
10:30 Départ libre
11:00 Les Recettes de Juliette
11:30 Minos Cinq
12:00 Cher Oncle Bill
12:30 Les Coqueluches
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'Aujour'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Les Egregores
17:00 Daktari
18:00 Téléjournal
19:00 Forum
19:30 Par 27
20:00 Les forges du St-Maurice
20:30 Brigade spécial
22:30 Téléjournal et sprt
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 cinéma

mardi

09:15 Les Oraliens
09:30 L'univers de Sylvie
09:45 En mouvement
10:00 Minute Moumoute
10:15 Tuktu
10:30 Départ libre
11:00 Les Recettes de Juliette
11:30 Les demoiselles d'Avignon
12:00 Le Prince Saphir
12:30 Les Coqueluches
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'Aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Nic et Pic
17:00 Daniel Boone
18:00 Prince Noir
18:30 Actualités 24
19:30 La p'tite semaine
20:00 A communiquer
20:30 Vedette en direct
21:00 Rue des Pignons
21:30 Le 60
22:30 Téléjournal
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 Cinéma

mercredi

09:15 Les Oraliens
09:30 L'univers de Sylvie
09:45 En Mouvement
10:00 You You
10:15 Les contes de la rive
10:30 Départ libre
11:00 Les recettes de Juliette
11:30 Légende des bas de cuir
12:00 D'Iberville
12:30 Les Coquéluches
13:30 Téléjournal
13:35 Femme D'aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Picotine
17:00 Le monde de Disney
18:00 Le comportement animal
18:30 Téléjournal
19:30 consommateur avertis
20:00 A communiquer
21:30 Les Filles c'est pas pareil
22:30 Actualité 24
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 Cinéma

jeudi

09:15 Les Oraliens
09:30 L'univers de Sylvie
09:45 En mouvement
10:00 Minute Moumoute
10:15 Topino
10:30 Départ libre
11:00 Les Recettes de Juliette
11:30 Histoires sans paroles
12:00 Le monde en liberté
12:30 Les Coqueluches
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'Aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Grugeot et Delicat
17:00 Tarzan
18:00 Pinocchio
18:30 Actualités 24
19:30 Les grands films
21:30 A communiquer
22:00 La flèche du temps
22:30 Téléjournal
23:00 Confédération Fed. provinciale
24:00 Les évasions célèbres

vendredi

09:15 Les Oraliens
09:30 L'univers de Sylvie
09:45 En mouvement
10:00 Au jardin de Pierrot
10:15 Clak
10:30 Départ libre
11:00 Les recettes de Juliette
11:30 Les animaux chez-eux
12:00 Mini-Fée
12:30 Les coqueluches
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'Aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Major Plum Pouding
17:00 Pour tous
18:30 Actualités 24
19:30 Marcus Welby
20:30 Avec le temps
21:00 Hors séries
22:00 Dossiers
22:30 Téléjournal
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 Cinéma

CBXAT

SAMEDI

08:00: Pépé le cowboy
08:30: Picolo
09:00: La porteuse de pain
09:30: La Petite Semaine
10:00: Les héros du samedi

DIMANCHE

08:00: Pépinot
08:30: Le Prince Saphir
09:00: Le jeune Fabre
09:30: Les faucheurs de marguerite
10:00: La Semaine verte
11:00: Qui vive
11:30: La Flèche du temps
12:00: Topino

Les films à CBXFT

SAMEDI

23h00 CINÉMA

Un homme libre. Drame psychologique réalisé par Roberto Muller, avec Gilbert Bécaud, Olga Georges-Picot et Sophie Bunoust-Roquère. Après avoir surpris l'infidélité de sa femme, un architecte a entamé des procédures en divorce. La séparation effectuée, il se retrouve désemparé. Il est resté très attaché à sa fille de douze ans qu'il accompagne à l'occasion dans quelques sorties. Il rencontre une Américaine (Fr. 72).

DIMANCHE

23h00 CINÉ-CLUB

L'Italien des Roses. Drame psychologique réalisé par Charles Matton, avec Richard Bohringer, Isabelle Mercanton et **Pierre Santini.** Au sommet de l'immeuble « Les Roses », un jeune Italien se penche sur le vide. À quelques mètres de là, sa fiancée l'attend. Il fait nuit. Un jeune couple se couche tôt afin de partir en voyage le lendemain. Un homme regarde la télévision: une histoire d'amour qui le distrait des criailleries de sa femme. Une noce dispense des flonflons bruyants. On danse, on boit. Une jeune femme divorcée raconte sa vie (Fr. 73).

LUNDI

14h30 CINÉMA

Le Manoir des suspects. Drame policier réalisé par Rudolf Zehetgruber, avec Dietmar Schönherr, Helga Sommerfeld et Gustav Knuth. Un inspecteur est trouvé étranglé dans un cabaret avec, autour du

MARDI

14h30 CINEMA

Ne nous fâchons pas. Comédie policière réalisée par Georges Lautner, avec Lino Ventura, Jean Lefebvre, Mireille Darc et Michel Constantin. Un ancien truand reçoit la visite de deux de ses amis d'autrefois qui le chargent de récupérer une forte somme auprès d'un de leurs débiteurs. Il se rend chez ce dernier où il se trouve face à face avec un homme armé (Fr. 66).

MERCREDI

24h00 CINÉMA

La Chartreuse de Parme. Drame réalisé par Christian-Jaque, avec Gérard Philipe, Maria Casarès et Renée Faure, d'après le roman de Stendhal. Fabrice del Dango revient à Parme heureux d'y retrouver la jeune tante qui l'a élevé. Mais les sentiments de la duchesse Sanseverina, de maternels qu'ils étaient sont devenus amoureux. De son côté, Fabrice recherche ailleurs des aventures galantes. À la suite d'un meurtre involontaire, il est condamné à vingt ans de forteresse (Fr.-it. 47).

JEUDI

LES GRANDS FILMS 19h30

Rak. Drame psychologique ecrit et réalisé par Charles Belmont, avec Sami Frey, Lila Kedrova, Anne Deleuze et Maurice Garrel. Un jeune musicien apprend un jour que sa mère atteinte d'un cancer n'a plus que quelques mois à vivre. Il décide de lui révéler son état pour l'amener à lutter contre le mal et à faire face à la mort en toute lucidité (Fr. 70). Présentateur: Jacques Houde.

VENDREDI

POUR TOUS 17h00

Le Grand Secret. Documentaire réalisé par Gérald Calderon, avec la voix de Pierre Fresnay, d'après une enquête de Raymond Cartier. Compte rendu de l'état des recherches scientifiques sur les origines de la vie en 59 (Fr. 59).

CINÉMA 24h00

Les Troyennes. Tragédie antique réalisée par Michel Cacoyannis, avec Catherine Hepburn, Vanessa Redgrave, Geneviève Bujold et Irène Papas. Vainqueurs, les Grecs ont rassemblé les femmes troyennes avant de les embarquer sur des navires qui les arrachent à leur pays (Brit. 70).

L'Association canadienne d'éducation de langue française, Service de diffusion de la documentation, 980, CHEMIN Saint-Louis, Sillery, Québec G1S 1C7



Regarder pour mieux connaître

L'Ontario
Le 9 avril 1975

Dans ce film on retrouve des groupes de francophones dans le sud de l'Ontario, la région la plus peuplée, la plus fertile et la plus industrialisée de la province. Cette région a été choisie surtout pour refléter une image fidèle «de la province économiquement la plus développée au Canada».

Les Provinces de l'Atlantique
Le 10 avril 1975

La mer, les barques de pêche figées dans les glaces, les grands espaces blancs et brumeux des anses maritimes mêlés à l'activité des lourdes machines de l'industrie du bois. A travers tout ce décor, des enfants que l'hiver n'a pas reussi à engourdir.

Le Québec
Le 11 avril 1975

La discipline de la ville de Québec «berceau du fait français en Amérique» et de sa campagne authentique et proche de l'Ile d'Orléans. Mais la Vieille Capitale est aussi un port de mer à quelques minutes des Laurentides.

Les Prairies
Le 16 avril 1975

A travers l'immensité du paysage et l'horizontalité des champs, on retrouve un peu d'histoire dans l'apport des Canadiens français à la colonisation des Prairies et dans quelques interviews avec les écoliers des provinces de l'Ouest.

La Colombie-Britannique
Le 17 avril 1975

Vancouver, ville multiculturelle dont le centre d'activité est le port. Sise comme un bijou près de la mer dans un écrin de montagnes boisées

Les Territoires du Yukon
Le 18 avril 1975

Une partie de notre pays que l'on vient tout juste de découvrir. Cette découverte est recente puisqu'elle dépend directement de l'avion, trait d'union entre le Nord canadien et les villes du Sud.

Ces émissions ont été préparées sous les auspices du ***Conseil des Ministres de l'Education,*** Canada, en collaboration avec la Société Radio-Canada.

Distribution
Ces films ont été réalisés par Les Films Gilbert Gratton inc. Pour obtenir une copie de ces films vous adresser à:
Les Films Gilbert Gratton Inc.
1454, De la Montagne,
suite 300
Montréal
H3G 1Z4
(514) 845-2175

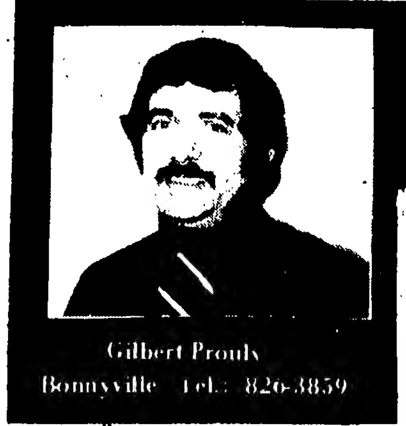
Horaire
Ces émissions seront diffusées à la chaine française de télévision de Radio-Canada, les 9-10-11-16-17-18 avril 1975 de 9 h 15 à 9 h 45 pour le Québec, l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta; de 10 h 15 à 10 h 45 pour les Maritimes.



SOCIÉTÉ RADIO-CANADA



Franco-Bonnyville



Sur l'histoire de Bonnyville

(à suivre)

par Henri Bourgoin

Les Baril et le premier moulin à scie

A l'automne de 1907 arrivaient dans la région du Moose Lake, Emile Baril et son frère Jos. Ils venaient des alentours de Ste-Sophie de l'Evrard, Comté Nicolet, Québec. Ils avaient passé par Calgary, Edmonton, Vegreville et Saint-Paul, et puis, de là, à pied, jusqu'à Moose Lake.

Emile était marié. Il avait épousé la distinguée demoiselle Joséphine de la Chevrotière, une musicienne accomplie. Jos était célibataire. Les deux frères choisirent leurs homesteads à environ un mille et demi à l'ouest et un demi-mille au sud du site actuel de Bonnyville.

Tout en explorant le terrain de la région, les deux frères remarquèrent les beaux arbres de la forêt, et ils notèrent le grand besoin que les colons avaient d'un moulin à scie. Pour le moment, toutefois, les deux frères s'en retournèrent à pied jusqu'à Vegreville. Là, Jos obtint de l'emploi comme charpentier à la construction de l'hôpital, tandis qu' Emile retourna au Québec pour disposer de sa terre et emmener son épouse avec lui dans l'ouest canadien.

Et voilà qu'au printemps de 1908, Emile et Jos revinrent dans les parages de Moose Lake. Cette fois, ils firent les frais de transporter ici un engin à vapeur et un moulin à scie qu'ils aménagèrent sur un de leurs homesteads.

La mise en marche de ce moulin fut un grand avantage pour les habitants du pays. En ces temps-là, ils étaient bien pauvres, ayant placé leurs maigres économies aux frais du voyage et dépenses encourues pour s'établir en ce pays lointain et sauvage. Maintenant, au chantier des Baril, les colons pouvaient se procurer du bois de construction par troc; c'est-à-dire qu'ils pouvaient échanger des heures de labeur au moulin, ou bien des produits de la terre contre de la planche, des madriers, des chevrons ou du bardeau. Ou bien encore, ils pouvaient eux-mêmes faire la coupe du bois dans la forêt, transporter leurs billots au moulin et les faire scier en bois de construction.

Ici, un petit entracte. Au temps où les premiers colons blancs arrivèrent, la région était déjà habitée par quelques Indiens et Métis, tels les Dion, Chapeau, Jacknife, Gibeault, Gros Ventre, Johnny Gadwa, Wet Breast, William Okanes, Michel Cardinal surnommé Peau d'ours. Il faut dire que ces gens étaient tous dociles, affables et même parfois amicaux. Mais, Madame Emile Baril, assez récemment arrivée au pays, n'était pas au fait quant au comportement de ces habitants. A leur sujet, elle ne connaissait que les faits historiques de l'usage des tomahawks et les massacres des Blancs par ces Peaux-Rouges qui scalpaient toutes vives leurs victimes avant de les égorger. Or, un jour, comme elle jette un coup d'oeil par la fenêtre du "shack", elle aperçoit un Indien qui se dirige vers la porte de l'habitation. Tout de suite, elle croit au massacre. A l'entrée de l'individu, elle saisit dans ses bras ses deux enfants, Germaine et Roland. Elle s'accule contre le mur et, navrée de peur, elle crie, elle pleure. Face à cette scène, le pauvre Indien tout confus rebrousse son chemin, lui qui arrivait des bois et s'était arrêté tout simplement pour demander un peu de foin pour son cheval.

Je reviens au moulin. Au bout de quelques années, Emile et Jos transportèrent leur moulin à scie à quelque vingt milles vers l'ouest, aux environs de Rife sur les bords d'un cours d'eau, Thin Lake River, qui se déverse dans le Moose Lake. La route ou "trail" entre Saint-Paul et les environs passait tout près du moulin des Baril et leurs habitations. Les voyageurs de passage s'y arrêtaient toujours pour se reposer et boire de l'eau fraîche. Ainsi un jour, Pierre Séguin et sa famille, nouveaux colons du Québec, y passent en route pour les terres du nord-est du Moose Lake. En voyant le moulin, il s'y arrêtent. Puisque c'est un samedi, le moulin est arrêté, mais Jos Baril les reçoit. Il dit à Pierre Séguin: "Dételez et soignez les chevaux. Moi, je pars en voyage d'affaires, mais soyez chez vous. Il y a une vache, buvez du lait. Il y a des poules, mangez des oeufs. Il y a des lits, passez la nuit pour vous reposez un peu, et vous reprendrez la route demain." C'est cette bienvenue qui attendait toujours ceux qui frappaient à la porte des Baril.

En septembre 1910, Jos Baril épousa Mlle Lucia Martin de Saint-Vincent.

Après avoir fait le commerce du bois au Lac La Biche et plus tard dans la région de Coal Branch, il se retira avec Madame Baril à Edmonton en 1951.

M. et Mme Jos Baril eurent cinq enfants: trois filles et deux fils. L'un de ces derniers, Ovila, fut pendant une douzaine d'année, propriétaire et rédacteur de l'hebdomadaire "Bonnyville Tribune".

La mère décéda en 1966.

Emile Baril continua son commerce de bois à Bonnyville jusqu'au jour de sa mort en 1945 à l'âge de 63 ans.

M. et Mme Emile Baril eurent neuf enfants: six filles et trois fils. L'un de ces derniers, Rand fit des études au collège. Il s'adonna à la musique et devint un charmant violoniste.

La mère décéda en 1967.



M. et Mme Emile Baril



M. et Mme Jos Baril



M. Roland Baril, fils de M. et Mme Emile Baril



M. Ovila Baril, fils de M. et Mme Jos Baril. Il était autrefois Rédacteur de l'hebdomadaire BONNYVILLE TRIBUNE.

Congrès du M.F.C. du diocèse de St-Paul

Cette année le congrès du mouvement des Femmes Chrétiennes se tient à St-Paul jeudi le 3 avril 1975.

Le thème est "la vocation religieuse sacerdotale".

Cette année, pour la première fois, il y aura une semaine du M.F.C. Chaque paroisse à le choix de sa semaine. A Bonnyville, ce sera du 7 au 12 avril.

Fonction publique Canada   Public Service Canada

CONCOURS OUVERTS EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

Commission du système métrique

Ottawa, Ontario

La Commission du système métrique est un organisme gouvernemental chargé de coordonner les activités de conversion au système métrique.

Directeur adjoint

Plans des Industries et Services

Traitement: $20,963 - $27,4133 — Concours: 5-A-C-013(69)

FONCTIONS: Rechercher, planifier, et ordonner des plans de conversion au système métrique de vingt secteurs économiques orientés vers les services et le consommateur. Diriger les efforts de six gérants de plans sectoriels, dont chacun est responsable de plusieurs des secteurs précités.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme universitaire en génie, commerce, ou gestion de l'entreprise; et une expérience pertinente, comprenant une compétence en gestion et une connaissance des méthodes modernes de planification. La connaissance de l'anglais et du français est essentielle .*

NOTE: Les candidats qui se présentent pour ce concours ont le choix d'être considérés aussi pour les positions de gérants de plan sectoriel.

Gérants de plan sectoriel

Secteurs: Transport, Construction, Alimentation, les Consommateurs et les Marchands Détaillants

Traitement: $16,783 - $24,438 — Concours: 5-A-C-011(69)

FONCTIONS: Participer à l'élaboration de plans généraux de conversion au système métrique dans les domaines suivants:

1) Les industries de transport aérien, par eau, ferroviaire et routier et portant sur tous les aspects du transport universel.
2) Tous les secteurs de l'industrie de la construction, y compris l'architecture, le bâtiment, les ponts et les routes.
3) L'industrie de l'alimentation, comprenant la viande, le poisson, l'horticulture, les céréales et l'industrie laitière.
4) Les services au consommateur, le commerce de détail, l'hébergement et la restauration, les services fournis aux entreprises, l'économie domestique, les divertissements et les loisirs.

Les postulants doivent coordonner les travaux d'un comité directeur et de quelques comités sectoriels, diriger des séances d'information et des colloques et rédiger des rapports et des recommandations.

Ces postes requièrent beaucoup de déplacements à l'intérieur du Canada.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme universitaire en génie, commerce ou gestion de l'entreprise et de l'expérience pertinente dans un ou plus des secteurs ci-haut mentionnés ainsi que de l'expérience dans les techniques de planification des plans de réseau. L'aptitude à communiquer de vive voix et par écrit est essentielle. Pour certains postes, la connaissance de l'anglais est essentielle et pour d'autres postes, la connaissance de l'anglais et du français est nécessaire.*

***EXIGENCES LINGUISTIQUES:**

Les unilingues peuvent postuler un emploi bilingue. Ils doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITES D'INSCRIPTION:

Envoyez une formule "Demande d'emploi" (CFP 367-4110) disponible dans les bureaux de poste, Centres de la main-d'oeuvre du Canada ou bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada (vous pouvez y joindre un curriculum vitae à la demande) et retournez à l'adresse suivante AVANT LE 15 AVRIL 1975:

CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU 17e ETAGE - TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7

D'autres postes semblables peuvent être comblés suite à ce concours.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ces concours.

CONCOURS OUVERT EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

Directeur

Division de l'Information
Statistique Canada - Ottawa

Traitement $24,500 - $30,600

LE POSTE:

Sous la direction générale du Statisticien en chef adjoint (Service de diffusion et de promotion), apporter ses conseils en matière de politiques et de programmes, et en appliquer et évaluer les principes afin d'accroître le champs et l'efficacité des communications et des relations en général avec les particuliers, les représentants des secteurs privés et publics et d'autres fournisseurs et utilisateurs de données statistiques au Canada; en collaboration avec le personnel des divers secteurs spécialisés de Statistique Canada, imaginer, élaborer et appliquer des mesures visant à faire mieux comprendre au public le sens des travaux d'enquête menés par notre organisme, afin de gagner la collaboration des enquêtés; informer et conseiller les divisions spécialisés au sujet des conditions nécessaires à une transmission efficace des donnés statistiques dans les publications et les communiqués de Statistique Canada; planifier et réaliser programmes et travaux afin de gagner le collaboration et le soutien de toute la population canadienne dans le cadre des recensements du Canada; aider la presse et les autres organes d'information à interpréter correctement et à diffuser le contenu des publications et communiqués statistiques traitant des grandes questions d'ordre économique et social; être responsable des principes de rédaction ainsi que de l'élaboration et de la production de l'Annuaire du Canada et du Petit Canada.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:

Diplôme universitaire, de préférence en journalisme, en communications ou en sciences sociales; aptitude manifeste à rédiger et expérience appréciable dans un (ou plusieurs) des domaines suivants: relationnisme, publication et publicité; expérience du travail de conseiller auprès de la direction en matière de communications sociales; aptitude manifeste à diriger et à coordonner le travail d'agents ayant des spécialités bien distinctes dans le domaine de l'information.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:

Ce poste exige une connaissance de l'anglais et du français. Ce concours s'adresse également aux unilingues. Ils doivent cependant, **indiquer par** écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITES D'INSCRIPTION:

Veuillez présenter confidentiellement votre candidature en utilisant le formulaire (CFP 367-4110) que vous pouvez vous procurer dans les bureaux de poste, Centres de mains-d'oeuvre du Canada et bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada et le faire parvenir avant le 15 AVRIL 1975, à l'adresse suivante:

DIRECTION DES CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7

Référence à rappeler dans la correspondance: concours numéro 75-OC-8004(69)

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.



Travaux publics Canada   Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, (Alberta) T5J 2E7 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. à la date déterminée.

ENTREPRISE

"CONTRACT CLEANING, INUVIK GENERAL HOSPITAL, INUVIK, N.W.T."

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise des bureaux suivants du ministère des Travaux publics: salle 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta; et par l'entremise du "Northern Building Officer", Inuvik, T.N.O.

Date limite: le 9 avril, 1975

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick
Chef des Services financiers
et administratifs - région de l'Ouest

APPEL D'OFFRES

Nous sollicitons des propositions pour un local d'environ 4,100 pieds carrés devant servir de bureau, et pour un local de 70,000 pieds carrés devant servir d'entrepôt, pour le ministère des Approvisionnements et Services, dans la ville d'Edmonton, Alberta.

Les offres devront être envoyées au directeur régional, chef des Services financiers et administratifs - région de l'Ouest, au bureau des Travaux publics du Canada, c.p. 488, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta T5J 2K1, et seront reçues jusqu'à 2h.00 p.m. (H.N.R.), le 25 avril, 1975. On peut se procurer les documents de soumission moyennant un dépôt de $25.00 sous forme de chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada par l'entremise des bureaux suivants du ministère des Travaux publics: salle 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta. Le dépôt sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Les propositions devront être soumises avec un prix fixe per annum et le loyer devra être prêt à occuper par le locataire (représenté par le ministère des Travaux publics du Canada) qui sera responsable du prix de location seulement, avec une clause d'ajustement pour les taxes, les services publics et l'entretien.

Le bail sera de cinq (5) ans avec option de renouvellement pour deux (2) autres termes d'un (1) an chacun.

La propriété qu'on offrira devra être située à l'intérieur des limites indiquées sur l'esquisse du plan accompagnant les documents de soumission. On peut se procurer ces documents au bureau des Travaux Publics à Edmonton, Alberta.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

On peut obtenir des renseignements supplémentaires en s'adressant à

Mr. Don Young
Manager of Leasing
Department of Public Works, Canada
11th floor, One Thornton Court
Edmonton, Alberta. T5J 2K1
Télé.: 425-7542 (403)

APPEL D'OFFRES

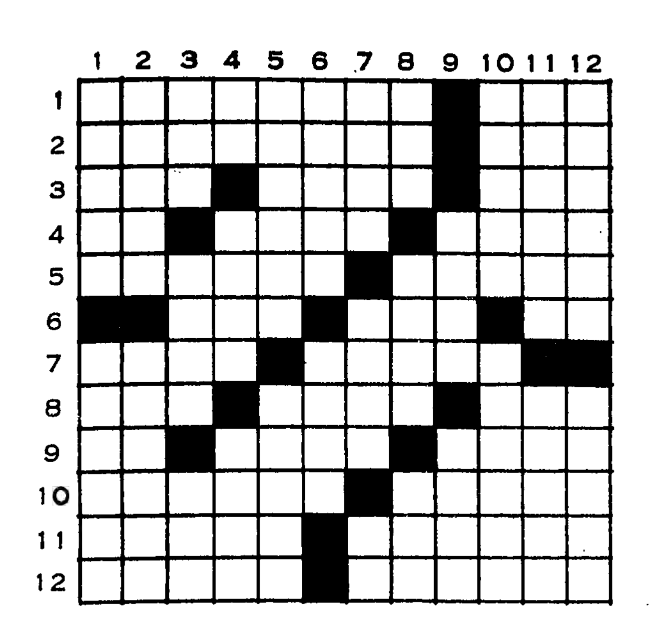
LES SOUMISSIONS CACHETEES et portant sur l'enveloppe la mention "Tender for Construction of an Outer Marker/ Non-Directional Beacon Building and Related Work at Ft. Nelson, B.C.," seront reçues jusqu'à 3h.00 p.m., le 22 avril, 1975. (H.N.R.)

On peut se procurer les plans, les devis et les documents de soumission (en anglais seulement) au ministre des Transports, directeur régional des approvisionnements, salle 894, Edifice Fédéral, 9820 - 107e rue, Edmonton, Alberta, moyennant un chèque bancaire visé de $50.00 établi à l'ordre du Receveur Général du Canada.

Les plans et devis seront en montre à la Builders Exchanges à Edmonton, Calgary, Alberta; Dawson Creek, Ft. St-John, C.B., Vancouver, C.B.; Southam Building Reports, Winnipeg, Manitoba et au Centre de Construction Industrielle à Burnaby, C.B.

D.J. Dewar, Administrateur de la région de l'Ouest

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1—Forteresse de Paris prise par le peuple le 14 juillet 1789 — Interj.

2—Crispées — Dignitaires orientaux musulmans.

3—Fl. d'Egypte — Choisit — Nég.

4—Eminence — Fluides gazeux — A une grande distance.

5—Elévation peu considérable de terre — Etat américain.

6—Unité de mesure pour les surfaces agraires — Sorte de poche — En les.

7—Sert pour acclamer — Vêtements imperméables.

8—Colère — Habit noir de cérémonie — Fait quelque chose.

9—Chrome — ... Verlaine — Prières.

10—Qui manque d'assurance — S'exhale des corps.

11—Personne qu'on détient comme gage — Se révéler.

12—Echoues — Résidu qui reste après la combustion.

VERTICALEMENT

1—Niais, sot — ... Hugo.

2—Donne la vie — Mit en colère.

3—Chlorure de sodium — Voisine du navet — Qui n'a point d'éclat.

4—Tour — Partie de la cheminée — Tâche d'un compositeur d'imprimerie.

5—Substance osseuse dure — Qui manquent de saveur.

6—Infection chronique de la peau — Gonflement d'un cours d'eau.

7—Manches — Partie superficielle de l'écorce terrestre — Actinium.

8—Est-sud-est — ... Aurèle, empereur romain — Femme d'Adam.

9—Ferme avec un lacet — Ainsi soit-il.

10—Cap. du Viêt-nam du Nord — Auteur de "Menaud, maître-draveur".

11—Scie — Intimider.

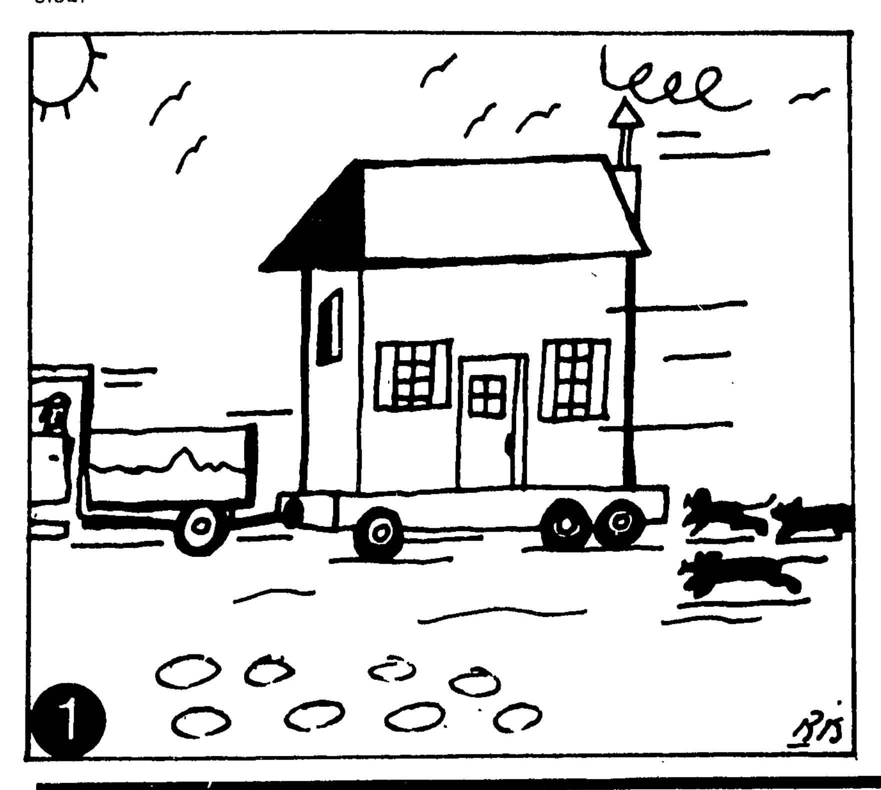
12—Arrêts de fonctionnement — Dép. de la France.

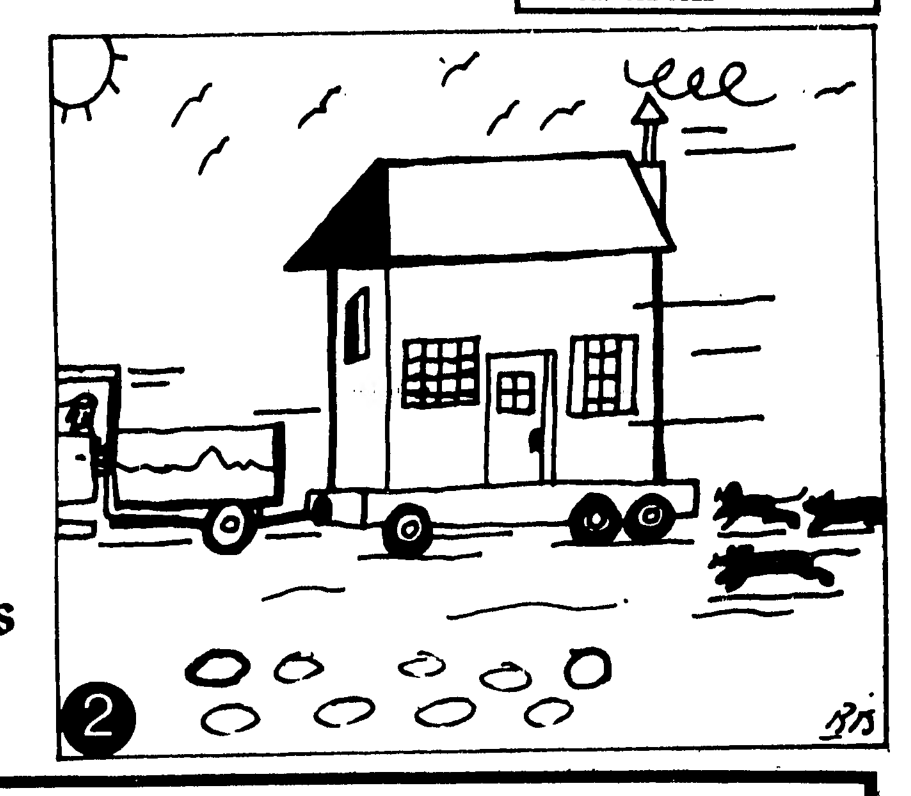
SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE

HORIZONTALEMENT: 1. ALLE - SUCRAGE; 2. NAIN - ENLEVER; 3. CHATS - SEVERE; 4. RATION - SEN; 5. EV- TROC - SUER; 6. RA - ETUIS - ENE; 7. ANA - SERTI - RG; 8. SELS - ERES - OR; 9. BUC - ERABLE; 10. LIERRE - ERRES; 11. EBRIETE - DUES; 12. ENTREES - SISE.

VERTICALEMENT: 1. ANCRAGE - LEE; 2. LA HAVANE - IBN; 3. LIAT - ALBERT; 4. ENTITE - SURIR; 5. SORTS - CREE; 6. SE - NOUEE - ETE; 7. UNS - CIRRE - ES; 8. CLES - STERA; 9. REVES - ISARDS; 10. AVENUE - BRUI; 11. GER - ENROLEES; 12. ERE - REGRESSE.

Jeu des 7 erreurs





Histoire de la communauté française d'Edmonton
1795 à 1935

par Edward John Hart

Thèse de Maîtrise ès Arts soumise à la faculté d'études diplômés de l'Université de l'Alberta Département d'histoire

XX

CHAPITRE III

La formation de la communauté

C'est ainsi que débuta cette tendance que l'on retrouvera à plusieurs reprises dans l'histoire politique des communautés francophones de l'Alberta, soit l'élection d'un francophone d'Edmonton, souvent un avocat, comme représentant des circonscriptions rurales à prédominance française.

Comme on pouvait s'y attendre, Frederick Haultain proposa, à la session de 1892, "qu'il était souhaitable que les débats de l'Assemblée Législative soient enregistrés et par la suite publiés dans la langue anglaise seulement" (22). Avec une multitude d'arguments à l'appui, Prince proposa un amendement stipulant qu'il n'était pas dans l'intérêt public d'opérer des changements touchant l'usage du français (23). Prince obtint l'appui, dans son amendement, des membres de Prince-Albert, de Batoche et de Mitchell, mais l'amendement fut défait par vingt votes contre quatre. L'adoption de cette motion eut l'effet d'un coup magistral à la communauté francophone et, jusqu'en 1898, la presse devait protester orageusement contre cette mesure qu'elle estimait injuste. Un article publié dans L'OUEST CANADIEN le 17 mars 1898, prétendant que le gouvernement avait violé les droits français en ne publiant pas en français les ordonnances de la Législature depuis 1892, et ce même article exhortait les francophones à écrire à Régina pour exiger que les ordonnances soient de nouveau publiées en français (24).

Lors de cette même session de 1892, on présenta une ordonnance concernant l'éducation, ordonnance que les francophones considérèrent comme une lésion à leurs droits comme catholiques. On proposait de remplacer les commissions scolaires protestante et catholique romaine par un Conseil de l'Instruction Publique qui serait composé des membres du Comité exécutif ainsi que de deux Protestants et deux Catholiques romains nommés par le Lieutenant-Gouverneur- en-Conseil. De fait, cette ordonnance signifiait que le gouvernement gagnait plein contrôle sur toutes les écoles puisque les deux Protestants et les deux Catholiques nommés n'avaient pas le droit de vote (25). Bien plus, le Conseil de l'Instruction Publique obtint le pouvoir d'exiger que la formation académique et la certification des professeurs deviennent uniformes, aussi bien que l'inspection des écoles, les manuels et les standards d'examen (26). Bien que le système en vigueur sous cette ordonnance reconnût les écoles séparées et autorisât deux Catholiques à siéger sur le Conseil de l'Instruction Publique, la communauté s'y opposait parce que, comme le faisait remarquer le Père Leduc, elle ne donnait aux Catholiques aucun contrôle sur le choix de leurs manuels, sur les examens, les qualifications et les diplômes. De plus, les Catholiques siégeant sur le Conseil de l'Instruction Publique n'avaient aucun pouvoir réel (27). En conséquence, Antonio Prince proposa à l'Assemblée un amendement qui était, en fait, un vote de non-confiance. Mais cet amendement fut défait par un vote de dix contre cinq (28). Au cours des deux années subséquentes, plusieurs pétitions de protestation furent envoyées à l'Assemblée, mais après que cette dernière eut accepté un rapport du "Standing School Committee" qui refusait de changer le système, la question fut mise de côté (29).

Durant les quelques années qui suivirent il y eut peu d'actions manifestes par la communauté francophone regardant la langue ou la question des écoles. Lors de l'élection d'octobre 1894, Prince fut défait à St-Albert au profit de Dan Maloney, un résident de l'endroit, et durant son terme de trois ans à peu près rien de particulièrement intéressant ne se produisit. Il en fut tout autrement, cependant, de la campagne électorale de 1898. En raison probablement des exhortations de l'OUEST CANADIEN, du moins en partie, un véritable éveil d'intérêt se produisit au sein de la communauté francophone.

(22) JOURNALS OF THE N.W.T., 1891-92, p. 110, cité par G.M. Weir, THE SEPARATE SCHOOLS QUESTION IN CANADA (Toronto: Ryerson Press, 1934), p. 270.

(23) IBID.

(24) L'OUEST CANADIEN, 17 mars 1898.

(25) ORDINANCES OF THE N.W.T., 1892, No 22.

(26) Weir, p. 65

(27) L'OUEST CANADIEN, 14 avril 1898.

(28) EDMONTON BULLETIN, 30 janv. 1892.

(29) C. Cecil Lingard, TERRITORIAL GOVERNMENT IN CANADA - THE AUTONOMY QUESTION IN THE OLD NORTH-WEST TERRITORIES (Toronto: University of Toronto Press, 1946), p. 157.

Le Centre d'Expérience Pré-scolaire

Le Centre d'Expérience Préscolaire tiendra sa réunion annuelle mercredi le 16 avril prochain au Centre Saint-Joachim, 9906 - 110e rue.

RECEPTION: 7h.30 REUNION: 8h.15

Invitation à tous les parents et à tous les parents intéressés à l'éducation francophone préscolaire.

ORDRE DU JOUR

- Adoption de l'ordre du jour
- Rapport du président
- Rapport financier
- Elections
- Besoin de garderie pour l'été
- Besoin d'un programme "après l'école"
- Travaux de réaménagement

Joyeux Anniversaire

aux membres de l'ACFA par le service de la Sécurité familiale

VENDREDI, le 4 avril

M. Victor CLOUTIER, Donnelly
M. Marcien FORESTIER, Edmonton
Mme Thérèse JOLY, St-Paul
M. Rémi MAILHOT, McLennan
M. l'abbé Lucien ROBERT, Medicine Hat

SAMEDI, le 5 avril

M. David AMYOTTE, Edmonton
M. Laurent V. BINETTE, St-Paul
Mme Denise BLOUIN, Marie Reine
M. Elphège BOULET, Donnelly
M. André NOEL, Edmonton
M. Philippe PLAMONDON, Plamondon
M. Eloi PROULX, Legal
M. Albert SABOURIN, Morinville
Mme Blanche VALLEE, Bonnyville

DIMANCHE, le 6 avril

Mlle Nicole CLERIOT, Edmonton
M.J. Achille DEMERS, Edmonton
Mme Juliana DESAULNIERS, St-Paul
Mme Carmen LAVERDIERE, Girouxville
M. Norman LAVOIE, Nampa
M. l'abbé Jean-Marie MARTINEAU, Cold Lake
M. J. Jean-Paul MERCIER, Danville, Québec
M. Olivier MORRISSETTE, Edmonton
M. Paul A. SICOTTE, Edmonton

LUNDI, le 7 avril

Mlle Rose-Aimée CARRIER, Edmonton
M. Joseph COURCHESNE, Fort McMurray
M. Gérard FROUIN, Edmonton
M. Thomas LANGEVIN, St-Vincent
Mme Marie-Thérèse RICHARD, Edmonton
Mme Thérèse TANNAS, Edmonton

MARDI, le 8 avril

M. Gilbert BROCHU, Edmonton
Mme Colombe CLOUTIER, Donnelly
M. J. A. Blair DORE, Edmonton
M. Marcel MAHE, Mallaig
M. Yves MICHEL, Edmonton
M. Roland C. PIQUETTE, Plamondon
M. Emile L. VALLEE, Bonnyville

MERCREDI, le 9 avril

M. Charles CIMON, Régina, Sask.
M. Guy GERVAIS, Winfield, C.B.
Mme Evelyne LACOMBE, Sherwood Park
M. Jules LACOURSIERE, Edmonton
M. Gérard MAISONNEUVE, Falher
Mme Ghislaine MARTEL, St-Isidore
Mme Alice RUEL, Falher
M. Thomas SCHAUB, Edmonton

JEUDI, le 10 avril

Mme Anna ARSENAULT, Edmonton
Honorable Juge Guy BEAUDRY, Edmonton
M. Rolland BENOIT, Vegreville
M. Gérard BLANCHETTE, Yellowknife, T.N.W.
R.P. Louis-Clément LATOUR, o.m.i., St-Albert
M. Wilfrid LOISELLE, Girouxville
M. Albert J. PARENT, Edmonton
Soeur Agnès YUHAS, s.c.e., Tisdale, Sask.